



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-95346>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **24-95346**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE FERRIERES EN GATINAIS

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21450145400018

Ville : Ferrieres en gatinias

Code postal : 45210

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://webmarche.solaere.recia.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-07

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Webmarche.solaere.recia.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur : le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique; - Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221- 10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) ; Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants ; Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Économiques et financières, tels que prévues aux articles R. 2142-6 à R. 2142-12 du Code de la commande

publique : Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Techniques et professionnelles, tels que prévus aux articles R. 2142-13 à R. 2152-14 du Code de la commande publique : Déclaration d'effectifs : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des moyens techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de travaux de même nature que celle du marché.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 20/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Démolition de l'ancien office de tourisme et réfection de l'espace public

Code CPV principal - Descripteur principal : 45110000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Démolition de l'ancien office de tourisme et réfection de l'espace public

Lieu principal d'exécution du marché : Place des Eglises et du 11 novembre à Ferrières-en-Gâtinais

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'Acheteur peut procéder aux négociations des offres techniques et financières avec les meilleurs candidats présentant des offres économiquement avantageuses équivalentes Conformément à l'article R. 2144-7 du Code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra fournir les documents qui justifient qu'il n'entre pas dans les cas d'interdiction de soumissionner dans un délai de 5 jours à compter de la demande du pouvoir adjudicateur. La commune se réserve le droit de rendre régulières ou acceptables les offres irrégulières ou inacceptables. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Compte tenu de l'objet, les prestations donneront lieu à un marché unique. Le présent marché ne fait pas non plus l'objet d'un fractionnement en tranches ou bons de commande. Le marché commence à leur notification et se termine à la fin de la période de parfait achèvement Délais d'exécution du marché : La durée de la période de préparation est de 1 mois Le délai de préparation commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service distinct qui prescrira le commencement de la période de préparation. Le délai d'exécution est de 6 mois. (Hors période de préparation) Le délai d'exécution commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service distinct qui prescrira de commencer les prestations du présent marché. Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un

groupement d'entreprises. Si le marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : Oui Ou en qualité de membres de plusieurs groupements : Oui Le marché est traité à prix global et forfaitaire. Prix révisibles Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre finale. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles. Les offres seront analysées selon les modalités des articles des articles R2152-1 à R2152-12 du Code de la Commande Publique. Valeur technique 60 points / Prix 40 points Notation de la valeur technique 1 - Les moyens de protection et de sécurité mis en place sur le chantier - 5 points 2 - La description des installations de chantier, des échafaudages et proposition d'implantation sur site- 5 points 3 - Les durées des tâches (délais d'approvisionnement, de fabrication et de mise en oeuvre) exprimés sur la base d'un planning graphique déroulant les principales phases de travaux et les co-traitants - 5 points 4 - Les effectifs des équipes et les moyens mis en oeuvre pour assurer la planification des travaux - 5 points 5 - Présentation de détails d'exécution des ouvrages analogues - Description et notice des détails et interventions en correspondance à la demande - 20 points 6 - Expérience dans des projets analogues (Photos, attestations d'architectes, etc...)- 20 points 10. Procédures de recours Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif compétent. Tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Téléphone : 02 38 77 59 00 Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/08/2024